Réflexion éthique en institution

Santé - Médico-social - Services à domicile -

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

Objectifs :

Acquérir des repères sur les principes fondamentaux de l'éthique.
Echanger sur les enjeux de l'éthique dans l'accompagnement de la personne fragilisée.
Connaitre les conditions de la mise en place d'un comité éthique au sein de l'institution.

280 €

Net de taxe par personne.

I37 ETHIQ A2017

1 jour soit 7 heures.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant et non soignant en structure sanitaire et médico-sociale.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un infirmier DE, formateur spécialisé sur les fondements et enjeux de l'éthique en secteur de soin.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

1. Principes fondamentaux de l'éthique

L'émergence de l'éthique dans le monde de la santé.
Les grandes questions éthiques aujourd'hui.
Les principes éthiques fondamentaux.

2. Droit des patients et dignité dans la relation de soins

Droits des patients en fin de vie et loi du 2/04/2005 , dernières évolutions en 2015.
L'importance de la dignité pour nouer la relation de soin.
L'éthique, un enjeu essentiel dans les soins palliatifs.
La notion de commune humanité.

3. Du sujet fragilisé au sujet vulnérable : principaux enjeux éthiques

4. De la mise en place d'un comité d'éthique clinique à la conduite d'une démarche éthique

Méthodes, moyens et suivi

Méthode(s) pédagogique(s) et moyen(s) technique(s)

Alternance d'apports théoriques, d'échanges et de cas pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.